



Vite, Vite,SVP,delai de retractation pret bancaire 1998

Par **monique**, le **23/03/2009** à **01:12**

Depuis 2 ans je paye le remboursement d'un "pret libre projet" a une banque.Le pret je l'avais signe le [s]26 mars 1998 [/s]et le **1 avril 1998**[s]/[s] je recoit une lettre de la part de la banque disant que le pret a ete consenti et que "[s]**aujourd'hui** on[/s] [s]vous fait le virement de l'argent sur votre compte"[/s] Je n'ai plus de papier de la banque pour verifier si l'argent a ete verse le 1 avril mais la lettre je l'ai. En 1998 ou 1999, cause chomage, on arrete de payer. En 2007, suite aux menaces, on accepte (a l'amiable) de payer 150 euro/mois, car on vit 3 personnes avec 1000 euro/mois.

Mais , si on fait le calcul, j'avais 7 jours de retractation : 26-27-28-29-30-31-1 avril.

- Alors, a cette epoque existait ce delai de retractation, non?
- Et dans ce cas je serai plus obligee a payer,non?
- Et avec tout ce que j'ai paye?

Je vous remercie, dans l'attente